

C.O.S.E.G. MELUN

.....
COMPTE -RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR ET BUREAU
DU VENDREDI 02 DECEMBRE 2011
SALLE DE LA CANTINE DE MELUN.
.....

C.R. N° 61
.....

PRESENTS MESSIEURS : CLEQUIN J. PIERRE, MENARD JACKY, ELLUL SIMON, JOUAS MICHEL ,
GAUTIER CHRISTOPHE , RONGEON MICHAEL, HAAS DANIEL, HUET GUY
CHOLLET DENIS, ZIRPHILE PIERRE, MERIEUX CHRISTOPHE, JONARD
ALAIN, JACQUIN JEROME, GOURGES CHRISTOPHE, RONGEON ALAIN.

PRESENTES MESDAMES : MEROT MUGUETTE, BONTEMPS MOISETTE.

ABSENTS EXCUSES MESSIEURS : GOULEME J. PAUL, FREVILLE GILBERT, RENAUDON CLAUDE,
NIATI HAMID, MARINO ANTOINE, LEGRAND PATRICK.

ABSENT MONSIEUR : CASSAIGNE DANIEL.
.....

1°) PRESENTATION DES NOUVELLES SECTIONS DES RENARDIERES :

Après un tour de table nous avons fait connaissance des responsables de sections des
RENARDIERES PRESENTENT.

Mr. MERIEUX CHRISTOPHE représente 3 sections : ROCK , STEP , FITNESS.

Mr. HAAS DANIEL représente la section TENNIS.

Mrs. CHOLLET DENIS et HUET GUY représentent la section BALL TRAP.

Mrs . JONARD ALAIN et JACQUIN JEROME représentent la section FOOTBALL.

MARTIN –LAGARDETTE était absente et excusée.

**Le club du COSEG MELUN passe aujourd'hui de 5 sections à 20 sections avec l'intégration
Des sections des RENARDIERES .**

Elles s'appelleront COSEG MELUN LES RENARDIERES.

2°) COTISATION DES D'ADHERENTS COSEG RENARDIERES :

**Dans le cas d'un adhérent qui participe à plusieurs activités au sein du COSEG, il devra
Payer une seule fois la cotisation annuel de l'adhérent de 3€ pour les agents et ayant droit
et 6€ pour les personnes extérieurs .**

**Mais par contre il faudra qu'il paye sa cotisation pour l'activité qu'il fera dans chaque
Section.**

3°) SUBVENTION 2012 :

**Les sections qui ont des professeurs et font de la compétition auront 1000€ + 25€ par
O.D. et A.D. les extérieurs pas de subventions.**

**Pour les autres sections qui font du loisirs auront 500€ + 25€ par O.D. ET A.D. les
extérieurs pas de subventions.**

**Fin 2012 les sections feront leurs bilans financiers de l'année et le transmettront au
COSEG puis le bureau vérifiera pour réajuster les subventions selon les résultats financiers.**

4°) POINT SUR LES SUBVENTIONS POUR LES SECTIONS :

**Comme chaque année la CMCAS de MELUN nous verse la subvention annuelle en 2 fois.
La CMCAS nous demande de faire des économies vu qu'elle a des difficultés budgétaires
Ainsi que toutes les Commissions et SLV.**

Le COSEG MELUN passe de 5 à 20 sections pour 2012.

**Nous devrions toucher une subvention pour l'année de 30000 € mais comme une section
Des RENARDIERES ne se créera pas nous allons toucher la somme de 28500 € cela nous
Permettra de passer.**

**La subvention sera versée aux sections en 2 fois de 50 % , une en JANVIER et l'autre en
JUN.**

5°) SUBVENTION DU CONSEIL GENERAL :

Les sections qui peuvent prétendre à la subvention du conseil général doivent être affiliées
A une fédération (F.F. , U.F.O.L.E.P. , F.S.G.T.).

Ces sections doivent nous fournir une attestation ou un justificatif de paiement des
Licences.

Pour les autres pas de subvention.

6°) QUESTIONS DIVERSES :

La présidente de la section STRECHING demande une attestation et le J.O.

Le président du COSEG va lui donner ce document pour ouvrir un compte au Crédit
Mutuel de MELUN. Nous n'avons pas à fournir les autres documents vu qu'il les ont.
C'est la banque de la plus part des sections de MELUN.

SECTION FOOTBALL :

~~Le président demande s'il avait la possibilité d'emprunter du matériel (projet d'organisation
D'un tournoi inter SLV).~~

Réponse du président du COSEG :

Il faut se mettre en contact avec votre SLV pour le matériel (SONO et AUTRES...) ainsi
Que pour les tracts et informer les agents et les autres SLV.

Pour l'A.G. du 10 FEVRIER 2012 il faudra renvoyer le questionnaire de la participation au
Buffet et ainsi que pour le comité directeur les personnes qui veulent y rentrer.

Mr HAAS DANIEL s'est proposé pour la section tennis.

LA SEANCE EST LEVEE A 20 H 15 SUIVIT D'UN POT.

LE SECRETAIRE

ELLUL SIMON

LE PRESIDENT

CLEQUIN J. PIERRE